

Simplification des tâches administratives des directeurs d'école

Protocole académique

Académie de LIMOGES

Référence : circulaire 2014-138 du 23 octobre 2014

Les propositions du présent protocole sont issues des groupes de travail départementaux qui se sont tenus dans chaque département sous l'égide de chaque IA-DASEN.

Les axes académiques :

Axe 1 Communication administrative

- Espace dédié sur les sites DSDEN : information, espace mutualisé de ressources administratives, coordonnées des personnels ressources académiques,
- Articulation école collège : simplification, articulation AFFLNET/BASE-E,
- Agir pour diminuer (en rationalisant, simplifiant, limitant, organisant dans le temps) la communication administrative (contenu / fréquence) et les enquêtes administratives,
- Instaurer une communication institutionnelle régulière : bulletin d'information.

Axe 2 Formation

- Développer la formation continue des directeurs dans les domaines administratifs : sécurité, hygiène, juridique, procédures départementales...
- Développer la formation vers des compétences clés (gestion de situation de crise),
- Favoriser et renforcer les modalités d'échange et de conseil entre pairs.

Pilotage et suivi :

Niveau académique : comité de direction académique

Niveau départemental : IA-DASEN



Recteur Pierre-Yves Duwoye